



# PROCES-VERBAL

## Comité Directeur

---

**Réunion du :** Vendredi 24 juillet 2020

---

**Présidence :** M. MORACCHINI Jean-René

---

**Président Délégué :**

---

**Vice-Présidents :** - SORBARA Michel -

---

**Trésorier :** PROFIZI Patrick

---

**Secrétaire Général :** MAGGIANI Francis

---

**Secrétaire Général Adjoint :**

---

**Membres :** - GARDELLA Sandra RISTERUCCI Franck - PERFETTI Jean Claude- PERI Jeanne-PELE Cédric-Pierre MARIOTTI- -

---

**Excusé (s) :** Dr. ANTONINI Danielle - BASTERI Dominique - EMMANUELLI Antoine - M. SERPAGGI Philippe - PETTINATO - Joseph CASANOVA François - GRASSI Didier - AIROLA Jean-Luc ROMBALDI Antoine -

---

**Assiste(nt) :** M. SALADINI David (Directeur Administratif) M. FONTANA Pierre (CTR)

---

## Approbation du procès-verbal :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 26 juin 2020.

## Civilités :

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Jacques TINELLI ancien joueur de l'OA, du FBIR et de Calvi
- Johan CODACCIONI ancien joueur du SCB, de Bocognano, de l'ACA, membre de l'équipe technique de la LCF et ancien éducateur de Bocognano et d'AFA.

## Informations locales et nationales :

- FFF → information sur nos qualifiés au niveau national :
  - Coupe nationale Futsal : 1 qualifié
  - Coupe GAMBARDELLA : 3 qualifiés ; les 2 clubs nationaux (AS Pieve di LOTA et AC Ajaccio) +1
  - Coupe de France Féminine : 1 qualifié
- IFF → Dritan NAKO TANO a obtenu le Certificat d'Entraîneur des Gardiens de But à l'IIF de Clairefontaine. Le Comité Directeur félicite Tano pour cette réussite.
- FFF → la FFF renouvelle l'opération « week-end des bénévoles ». Le comité Directeur désignera les heureux bénéficiaires.
- FFF → le Comité Exécutif décide une dispense d'exécution de peine dans la limite de 3 matchs (voir PV du COMEX du 8 juillet 2020).
- LCF → diffusion de la R1 : les conventions sont signées avec la société FUCHS SPORT qui installera les caméras en août, pour une diffusion en septembre.
- LCF → les ballons promis aux clubs, dans le cadre de l'aide apportée par notre ligue, sont en cours de distribution (pour rappel une commande d'un montant de 25000 euros).

## Calendriers Séniors et Jeunes :

- Séniors :
  - Début des championnats de R1 et R2 le 13 septembre
  - Début du championnat de R3 le 27 septembre
  - Le calendrier général sera publié sur le site de la LCF
- Jeunes :
  - Validation de la poules U18 R1 à 14 clubs
  - Validation de la poule U16 R1 à 14 clubs
  - Le calendrier général sera publié sur le site de la LCF

**Ces poules de jeunes, exceptionnellement constituées de 14 clubs seront ramenées à 12 clubs à la fin de la saison 2020/2021**

## Fonds de solidarité national :

Un premier recensement des clubs concernés a été effectué par la FFF et un versement devrait intervenir sur le compte de la ligue le 31 juillet sur la base de 7 euros par licencié.

La ligue créditera ensuite les « comptes clubs » à hauteur de 10 euros par licencié (7 FFF + 3 LCF).

Il est rappelé que les clubs souhaitant bénéficier du Fonds de solidarité, doivent en faire la demande.

Les clubs retardataires sont priés de se manifester le plus rapidement possible

## Championnat Féminin :

Afin de promouvoir le football féminin, au niveau local et au niveau national, il convient d'organiser un championnat sénior à onze.

Une réunion est prévue avec les clubs, afin de les sensibiliser à l'intérêt d'une telle avancée et les inciter à agir, malgré les difficultés rencontrées.

## Partenariat MDS :

Pour faire suite à la demande de partenariat avec la MDS (voir PV Comité directeur du 26 juin), Pierre MARIOTTI (responsable de la communication et du marketing de la LCF) et David SALADINI (directeur de la LCF), se sont entretenus avec la responsable de la Mutuelle des Sports, afin de créer un partenariat durable et une piste sérieuse a été explorée, dans l'attente d'une conclusion bénéfique pour tous.

## Statut rural :

Le statut rural est accordé pour la saison 2020/2021 à l'AS Cargèse

## Questions diverses :

- Commission Technique → Vérification d'honorabilité :  
La LCF demande, à partir de la saison 2020-2021, à tous les éducateurs désirant intégrer l'équipe technique de fournir une attestation d'honorabilité.

## Courriers :

- As Antisanti : demande d'annulation de l'amende pour forfait → refusée (le dossier a été traité par les commissions compétentes).
- FC Balagne : demande d'intégration de son équipe R4 en R3 → refusée
- Ghjuventù Bastia Futsal : mise en sommeil du club → lu et noté
- M. Aymeric PENEL : demande d'intégration de la commission technique → validée
- M. Yoann JAMONEAU : demande d'intégration de la commission technique → validée
- M. Dominique DEBRAY : demande d'intégration de la commission des délégués → validée
- USCC : demande de création d'un créneau par la ligue afin d'accueillir les joueurs évoluant dans les différents clubs régionaux et inscrits en fac à Corté.

Il est demandé au club de Corté d'effectuer un recensement de ces joueurs et de le transmettre à la ligue, qui pourra éventuellement jouer un rôle de facilitateur.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.*